



L'établissement thermal en Algérie : renouveau du thermalisme à l'ère coloniale

Samia Chergui*

Nadia Nedjar*

Résumé

Le patrimoine de l'eau, qui foisonne en terre d'Algérie depuis des siècles, illustre certes une dimension historique, sociétale et culturelle, mais prodigue surtout aux populations soin et hygiène. Au XIX^e siècle, les nouvelles réglementations décrétées afin d'améliorer les services hygiéniques ont permis le développement de véritables villes d'eaux, en Europe. Dans cette optique, l'administration coloniale accorde un intérêt particulier aux sources thermales des territoires algériens récemment colonisés.

A travers cet article, on tentera de cerner l'état dans lequel fut trouvé ce patrimoine de l'eau au lendemain de la colonisation, d'une part, et d'établir, d'autre part, dans quelles conditions sa nouvelle exploitation a eu lieu.

Quelques scénarios sont d'emblée envisagés, comme le fait qu'on a procédé à un simple réaménagement des infrastructures appartenant aux thermes ou aux bains séculaires ; de nouvelles structures thermales sont construites à proximité de sources naturelles existantes ou d'anciens bains vétustes. Ces scénarios trouvent toute leur confirmation à travers certains exemples d'établissements thermaux, comme hammams Mélouane et Bou Hanifia, situés au centre et à l'ouest du pays. Des travaux coloniaux ont été envisagés, à cause de l'insalubrité de ces deux anciennes stations thermales. Il en est de même pour hammam N'bails-Nador, dans le Constantinois. Cet établissement d'origine romaine semble conservé, mais mal aéré et éclairé. Il a fallu entreprendre des aménagements nécessaires à l'amélioration de son fonctionnement. Leur étude permet de constater les nouveaux aménagements entamés dans le cadre de la promotion et de l'amélioration du thermalisme en colonie.

Des sources archivistiques inédites seront systématiquement exploitées et analysées. Elles seront complétées d'investigations *in-situ* permettant de constater de visu le degré de conservation de ces établissements thermaux, puis d'effectuer des comparaisons entre leurs états anciens et actuels.

Mots-clés : Thermalisme, Algérie, Colonisation française, Patrimoine de l'eau, Hygiénisme.

Abstract

The "Cultural Heritage of Water" abounds in Algeria for centuries. It illustrates a historical, societal and cultural dimension, but especially provides the populations with care and hygiene. In the 19th century, the new regulations introduced to improve the hygienic services allowed the growth of real Water towns in Europe. The colonial administration has also shown particular interest to the thermal springs of the colonized Algerian territories.

The main objective of this article is to identify the state in which this cultural heritage of water was in the aftermath of colonization, on the one hand, and to establish, on the other hand, under what conditions its new exploitation took place.

* Professeure, historienne de l'architecture et du patrimoine, Laboratoire ETAP, IAU, Université Blida 1. cherguisamia@univ-blida.dz.

* Doctorante Laboratoire ETAP, IAU, Université Blida 1. nedjarnadia7@gmail.com.

Some scenarios are immediately envisaged, such as the simple redevelopment of the infrastructures belonging to thermal or secular baths, or the construction of new thermal structures near natural springs or old ruined baths. These scenarios are confirmed for some examples of thermal establishments, like Hammams Mélouane and Bou Hanifia, located in the center and west of the country. Colonial interventions have been considered, because of the insalubrities of these two former spas. It is the same for hammam N'bails-Nador, in Constantinois. This thermal bath of Roman origin seems to be preserved, but poorly ventilated and lit. It was necessary to undertake new adjustments to improve their operation.

The study of these three thermal establishments makes it possible to determine the new installations started within the framework of the promotion and the improvement of the thermalism in colony. Unpublished archival sources will be systematically exploited and analyzed. They will be completed by in-situ investigations allowing to notice the degree of conservation of these thermal establishments, then to make comparisons between their old and actual states.

Keywords: Thermalism, Algeria, French colonization, Cultural Heritage of Water, Hygienism.

الملخص

إن تراث الحمامات المعدنية و المنتجعات المائية، الذي انتشر في أرض الجزائر لقرون، يوضح بالتأكيد بُعداً تاريخياً ومجتمعياً وثقافياً، ولكنه قبل كل شيء يوفر للسكان الرعاية الصحية والنظافة. في القرن التاسع عشر، سمحت لوائح جديدة لتحسين خدمات النظافة والصحة بتطوير مدن مياه في أوروبا. من هذا المنظور، تولي الإدارة الاستعمارية اهتماماً خاصاً بالينابيع الحرارية للأراضي الجزائرية التي استعمرتها في تلك الحقبة

سنحاول من خلال هذا المقال تحديد الحالة التي وجد فيها هذا التراث المائي بعد الاستعمار من ناحية، ومن ناحية أخرى، في ظل أي ظروف حدث استغلاله الجديد. وهناك بعض السيناريوهات المتوخاة منذ البداية، مثل حقيقة مفادها أن عملية إعادة تطوير بسيطة للبنية الأساسية التي تنتمي إلى الحمامات الحرارية أو الحمامات القديمة قد تمت؛ ويجري بناء هياكل حرارية جديدة بالقرب من الينابيع الطبيعية القائمة أو الحمامات القديمة البالية. وهذه السيناريوهات تؤكد أنها أمثلة على الحمامات الحرارية، مثل حمامات ملوان وبوحنيفيه، الواقعة في وسط البلاد وغربه. وكان من المتوخى القيام بأعمال بناء و تجديد في العهد الاستعماري بسبب الظروف غير الصحية لهذين المنتجعين الأصليين. الشيء نفسه ينطبق على حمام النبايل - ناظور من جهة قسنطينة. يبدو أن هذه المنشأة ذات الأصل الروماني محفوظة، لكنها سيئة التهوية والإضاءة. لذلك كان من الضروري إجراء التعديلات اللازمة لتحسين عملها

توضح دراسة هذه المؤسسات الثلاثة التطورات الجديدة التي بدأت في سياق تعزيز وتحسين العلاج المائي في المستعمرة الفرنسية. سيتم استغلال المصادر الأرشيفية غير المنشورة وتحليلها بشكل منهجي ويتم استكمالها بالتحقيقات في الموقع مما يجعل من الممكن مراقبة درجة الحفاظ على هذه الحمامات العامة مباشرة، ثم إجراء مقارنات بين حالتها السابقة والحالية

الكلمات المفتاحية: الحمامات المعدنية، الجزائر، الاستعمار الفرنسي، التراث المائي، النظافة الصحية

Pour citer cet article :

Nadia Nedjar, Samia Chergui, « L'établissement thermal en Algérie : renouveau du thermalisme à l'ère coloniale », Al-Sabîl : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'architecture maghrébines [En ligne], n°10, année 2020.

URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=16186>

Introduction

L'Algérie est richement dotée en sources thermales, fortement appréciées pour leurs qualités thérapeutiques depuis les siècles les plus reculés. Cet engouement des autochtones pour le thermalisme trouve tout son sens dans les préceptes religieux préconisant une scrupuleuse hygiène et des ablutions régulières. La tradition balnéaire contribue, par ailleurs, à créer des liens sociaux étroits entre différentes franges de la population. Certes, ce patrimoine de l'eau met en avant l'hygiénisme et la santé, mais il illustre aussi un aspect sociétal et culturel.

La culture thermale a pris son véritable envol en Europe dès le XVIII^e siècle. En revanche, son renouveau, en Algérie, date seulement de la seconde moitié du XIX^e siècle, dans un contexte si particulier où la politique coloniale aspire à détacher le thermalisme de ses racines locales anciennes et de n'en valoriser que son origine romaine, aux dépens de celles médiévale et ottomane. À ce titre, ne sont engagés que les travaux de réhabilitation et de construction d'établissements thermaux, qui participent davantage d'un projet sanitaire à visée hygiéniste. Les nouveaux édifices sont de la sorte construits en respect de l'hygiénisme alors en vogue en Europe, au XIX^e siècle, mais maintiennent un rapport fort complexe avec le paysage environnant, marqué par sa culture locale¹. Leur architecture adopte deux esthétiques distinctes : celle d'inspiration classique pour les établissements européens (Hammam Ayn Nouissy à Mostaganem, Hammam Meskoutine à Guelma p. ex.), tandis que le style imprégné d'une culture locale se distingue mieux dans les bains thermaux des autochtones (Hammam Mélouan à Blida, Hammam Ouled al-Ghalia à Chlef p. ex.). Néanmoins, le style néo mauresque s'exprime avec force dans certaines stations thermales fréquentées par les colons (Hammam Salihin à Biskra, Hammam Bou Ghrara à Maghnia p. ex)².



Fig. 1. Expression du style néo mauresque dans Hammam Salihin (Hanriot, 1911).

Le thermalisme en Algérie, très peu étudié jusqu'ici, pourrait être abordé selon son rapport à l'histoire et à la toponymie, aux styles architecturaux, à l'hygiénisme, à la dimension paysagère, ou encore aux considérations sociologiques. Dans notre quête de vouloir mettre en valeur ce patrimoine de l'eau, nous serons amenés à faire une brève rétrospective sur le développement du thermalisme, en tenant plus compte des facteurs historiques que géographiques. Nous tenterons aussi de cerner, à travers l'étude de quelques exemples d'établissements thermaux, leur état originel au lendemain de la colonisation et les conditions de leur nouvelle mise en exploitation.

¹ Se référer à E. Jennings, 2006, qui décrit la position du colonialisme français envers le thermalisme local.

² S. Boufassa, 2018, p. 12-15.



1. Essor du thermalisme au XIX^e siècle

L'activité thermale remonte à l'antiquité. Les Romains ont légué des vestiges archéologiques qui témoignent d'un thermalisme passé bien plus lié à la religion et à au mode de vie qu'aux considérations strictement médicales. Aussi bien au Maghreb qu'en Europe, l'implantation du réseau de stations thermales trouve d'ailleurs ses origines à cette époque romaine.

Avec l'évolution du thermalisme européen à partir du XVIII^e siècle, de nouvelles réglementations sont élaborées afin de codifier l'amélioration des services hygiéniques dans les établissements thermaux. Un bref survol de l'histoire du thermalisme en France montre que, dès 1605, Henri IV décide de mettre en place une politique thermale en créant la surintendance générale des bains et fontaines du royaume, tout en confiant sa gestion à son premier médecin. De 1728 à 1820, la surveillance médicale des sources s'organise et se renforce, grâce à la Société royale de médecine, puis à l'Académie royale de médecine, organismes chargés de tester les qualités curatives des eaux. Au XIX^e siècle, le nombre de sources reconnues pour leurs qualités thérapeutiques explose. La création de la Commission des eaux minérales, en 1854, marque définitivement le passage d'un thermalisme empirique à un thermalisme scientifique³. C'est une véritable « fièvre thermale » qui s'empare de la France, et de toute l'Europe, depuis le milieu de ce XIX^e siècle⁴. Une action aussi dynamique engagée pour le thermalisme favorise l'instauration d'une organisation de l'activité thermale avec ses codes, ses produits et ses esthétiques⁵. Les médecins thermaux, comme C. Bernard ou L. Pasteur, contribuent au développement des stations thermales en veillant à ce que les propriétés spécifiques de leurs eaux soient diffusées auprès des populations⁶.

Dans un second temps, de nouvelles fonctions inhérentes à l'hébergement et à la détente émergent au sein des stations thermales. Ce qui mène vers une complémentarité entre soins curatifs et loisirs. Par ailleurs, la cure thermale, marquée par l'influence de l'hygiénisme, suscite la création d'autres établissements prodiguant des soins subsidiaires : solariums, sanatoriums et hôpitaux répondent à ces nouvelles préoccupations d'ordre sanitaire.

En parallèle de ces changements, entamés durant le siècle de la révolution industrielle, les moyens de transport, et notamment les chemins de fer sont mis au service du thermalisme⁷. Les guides touristiques et de vulgarisation médicale, qui remplacent les albums descriptifs de l'époque romantique, permettent, à leur tour, de promouvoir les stations thermales⁸.

Ne pouvant pas rester en marge de l'Europe et particulièrement de la France, les stations thermales connaissent donc un essor sans précédent dans tout le Maghreb et l'Algérie, en particulier, donnant au thermalisme un nouveau souffle et une nouvelle ouverture. C'est au courant de cette époque que le patrimoine thermal algérien a vécu finalement l'une des étapes les plus importantes de son développement⁹.

Les opérations d'analyse chimique des eaux minérales se multiplient à la fin du XIX^e siècle à un rythme soutenu. Il devient primordial de connaître les propriétés des eaux afin de pouvoir les prescrire sur le plan médical, en toute sécurité, mais cela n'a rien d'exceptionnel puisque cette pratique s'inscrit bien dans l'héritage médical traditionnel.

³ B. Céroni & J.-F. Luneau, 2000, p. 8-9.

⁴ J. Poisson, 2004, p. 202.

⁵ A. Authier & P. Duvernois, 1997.

⁶ M. Jaltel, 1983, p. 89.

⁷ J. Poisson, 2004, p. 203, pour qui, le chemin de fer est considéré comme l'élément clé de la Révolution industrielle en France, représente un facteur déterminant du développement du thermalisme.

⁸ La popularité des lieux de cure thermale, encouragée par le développement du romantisme et du goût pour le pittoresque, trouve un large écho dans les premiers guides touristiques édités durant le XIX^e siècle ; Cf. Guide Hachette, 1862.

⁹ De 1875 à 1894, le nombre de sources augmente, en Algérie, de 140 à environ 196, réparties entre 145 sources à l'Est, 35 au Centre et 16 à l'Ouest du pays. É.-L. Bertherand, 1875, p. 6-34 ; J. THENOZ, 1894, p. 25-60.

La transformation du petit bain thermal en une plus grande station est concrétisée grâce à de nombreuses nouvelles constructions offrant aux curistes les meilleures conditions de soins et d'hébergement. Un patrimoine varié (thermes, hôtels, casinos), doté d'une identité forte et originale, voit ainsi le jour. En effet, la ville d'eau moderne est marquée par l'éclatement des fonctions de soins, d'hébergement et de distractions, concentrées par le passé dans le seul établissement thermal. Chacune génère désormais ses propres structures : bâtiment thermal pour les soins, structures d'hébergement ou casinos et espaces verts pour les loisirs. Trois pôles reliés par des galeries, des promenades et des parcs, constituent la ville d'eau pensée comme cité originale sans que cette modélisation ne se traduise par une unité architecturale¹⁰.

2. Intérêt des Autochtones et Européens pour les sources thermales algériennes

Dans bien des cas, les thermes antiques, délaissés après la chute de l'Empire romain, continuent de recevoir les populations locales. Durant les périodes médiévale et ottomane, leur présence est d'ailleurs attestée, dans plusieurs endroits, par leur toponyme souvent associé au vocable hammam. Les exemples de hammam N'bails-Nador, de hammam Salihin ou de hammam Righa montrent une persistance du thermalisme à travers les siècles.



Fig. 2. Vestiges des thermes romains à Hammam Righa (Dapremont, s.d.).

Les populations locales se baignent, pendant la saison balnéaire qui s'étend du mois de mai au mois de novembre, soit dans des trous creusés par leurs soins, soit dans d'anciennes piscines romaines. Malheureusement, très peu d'efforts ont été fournis pour la réhabilitation de la moindre petite de ces piscines. À cette même période, la population européenne accorde, elles aussi, un intérêt grandissant pour les eaux thermales de l'Algérie récemment colonisée. Celles-ci constituent une ressource précieuse pour le colon encore insuffisamment acclimaté, lui permettant de lutter contre l'action affaiblissante des fortes chaleurs de l'été. Par ailleurs, d'autres raisons de nature thérapeutique et utilitaire ont incité l'administration coloniale à prospecter scientifiquement les sources minérales de l'Algérie, utilisées par des médecins militaires pour le traitement des soldats convalescents.

La France coloniale constate, au lendemain de l'occupation de l'Algérie, l'état précaire des installations thermales locales. Elle engage aussitôt un mouvement décisif vers l'amélioration et le développement de ce patrimoine de l'eau ancestral, mouvement qui prend de l'ampleur particulièrement dès le milieu du XIX^e siècle. L'occupant français s'est très vite investi dans la mise en état des vieilles piscines romaines et dans la construction de nouvelles infrastructures, conformes aux nouvelles réglementations : de véritables établissements thermaux, bien structurés, fonctionnels, avec piscines, sont mis en chantier.

¹⁰ C. Raynal, 2005, p. 622 atteste qu'à la charnière des deux siècles (1895-1914), le thermalisme de luxe est dominant grâce à l'intégration de casinos et de grands palaces au cœur des stations.



Les constructions de bon nombre d'établissements prestigieux, aux programmes architecturaux complexes, se succèdent sur tout le territoire colonisé. Les stations thermales accueillent désormais des structures hôtelières dotées du confort le plus moderne, mais aussi des casinos, et ce conformément au décret datant de 1806, par lequel Napoléon I^{er} autorise les jeux de hasard pendant la saison thermale. Des parcs thermaux sont également aménagés, permettant aux curistes de faire des promenades durant leur séjour.

Or, les archives coloniales des services de la Santé publique, conservés aux Archives nationales d'Algérie (CNA-Alger), foisonnent de données fondamentales sur le thermalisme à visé davantage plus curative hygiénique que divertissante. La conduite dictée par l'hygiénisme régnant tout au long du XIX^e siècle marque la majorité de ces écrits archivistiques émanant des médecins militaires en charge d'améliorer la santé des soldats, au même titres que celle des populations civiles, qu'elles soient locales ou européennes.

Les premières réglementations relatives aux sources thermales et à leur contrôle sont mises en œuvre dès 1851. Elles attribuent à l'Etat les sources de toute nature, lui laissant le droit de les affermer ou de les concéder à des particuliers¹¹. Quant au statut et à l'identité des usagers des établissements thermaux, ils n'ont pas fait l'objet de réglementations spécifiques à l'ère coloniale. Ce qui avait rendu leur fréquentation par les autochtones et les colons plus ou moins consensuelle. Or, la ségrégation demeure toujours du domaine de l'implicite.

3. Les établissements thermaux : mise à niveau et transformation

Notre étude basée sur l'identification des sources thermales locales, pour la plupart exploitées auparavant par l'administration coloniale, permet de cerner l'état dans le quel fut trouvé ce patrimoine de l'eau au lendemain de la colonisation, d'une part, et d'établir, d'autre part, dans quelles conditions se déroule sa nouvelle exploitation. Les réaménagements et nouvelles constructions aux côtés de bains et de sources anciens témoignent du renouveau du thermalisme en Algérie en respect des considérations hygiénistes.

Quelques scénarios peuvent d'emblée être envisagés :

- Il s'agit d'abord, de simples réaménagements de l'infrastructure des thermes ou bains existants ;
- ensuite, de la réalisation de nouvelles infrastructures à proximité d'une source naturelle ancienne ;
- ou enfin de la construction d'infrastructures modernes au voisinage d'un bain ancestral, afin de pallier à son état de vétusté.

Ces trois scénarios trouvent sans doute leur confirmation à travers quelques exemples d'établissements thermaux jugés intéressants, dont l'analyse nous amène à souligner les différents aménagements ou améliorations apportées durant l'époque coloniale.

3.1. Station thermale de hammam Mélouane

La station thermale de hammam Mélouane, située dans l'Algérois, à 37 kilomètres au Sud-ouest d'Alger, est implantée à 168 m d'altitude, sur un remarquable site naturel, d'une température hivernale très douce et d'un air très pur. Son toponyme semble attaché à la *qubba* de Sidi Slimane, édifiée en ces lieux par un riche bey en guise de reconnaissance, suite à la guérison de sa fille qui y avait suivi une cure thermique¹².

¹¹ CNA, Alger, Fonds : Territoire du sud (boîte 5^E, n°734, fichier 1 : Sources thermales (1932-1947), document imprimé, n°1), V. Cellerier, 1932-1933.

¹² O. Cherif-Zahar, 1947, p. 35.



Fig. 3. Vue générale sur l'ancien village de hammam Mélouane et *qubbat* Sidi Slimane, avant les travaux de réhabilitation et de construction (Ofalac, ANI, série n°712, 1934).

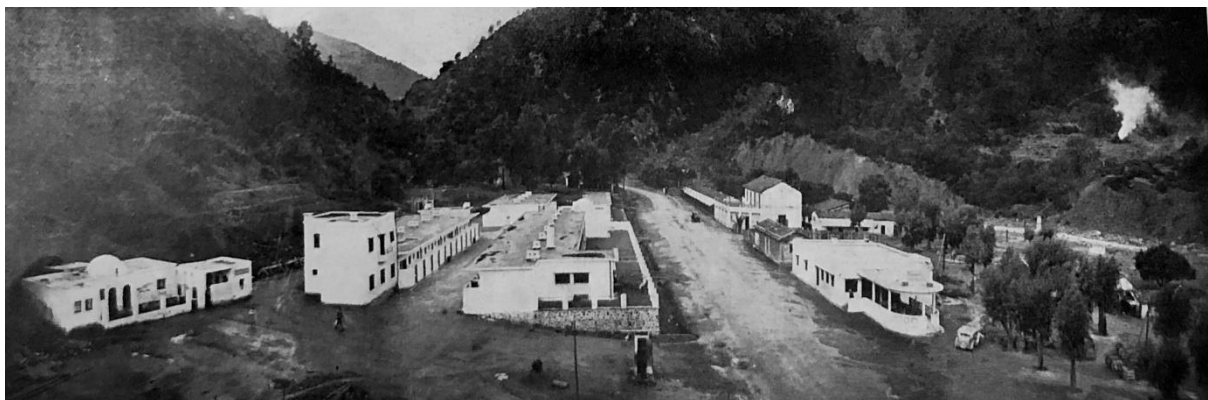


Fig. 4. Vue générale sur l'établissement thermique de hammam Mélouane après les travaux de réhabilitation et de construction (Dessault, ANI, série n°712, 1934).

Quatre sources d'eau qui jaillissent des montagnes avoisinantes, et qui sont distantes, l'une de l'autre, d'environ une centaine de mètre, alimentent l'établissement. La source de Sidi Slimane, l'une des plus importantes, fournit une eau chaude, chlorurée sodique forte, sulfatée calcique et légèrement hyperthermale, d'une température de 44°. Plusieurs ruissellements viennent déverser leurs eaux dans son bassin construit en maçonnerie¹³.

Ces lieux consacrés au thermalisme ne semblent présenter nulle trace de vestiges romains. Les populations locales, qu'elles soient musulmanes ou juives, sont apparemment les premières à avoir découvert et utilisé les sources chaudes des gorges d'al-Harrach, pour des besoins hygiéniques et thérapeutiques. Elles avaient pour habitude d'aller camper auprès des sources de hammam Mélouane¹⁴.

¹³ M. Hanriot, 1911, p. 203-204.

¹⁴ *Idem*, p. 25.



Vers 1840, M. Tripier entame les premières analyses chimiques des eaux thermales de hammam Mélouane¹⁵. Lors de ses prospections en 1879, Dr. Rotureau procède à un état des lieux pour l'ensemble des bains de la région¹⁶. Il en ressort que les piscines autant que les lieux d'hébergements des baigneurs locaux sont sommaires et fortement insalubres. Faisant fi de l'insalubrité régnante, ces derniers continuent de fréquenter les sources thermales dans l'esprit de perpétuer certaines traditions locales ancestrales.

La situation prévalant alors à cette période, amène la commune mixte de hammam Mélouane à devenir concessionnaire de ces sources d'eau pour une période de 99 ans. L'administration communale rétrocède ses droits de concession à des sociétés privées, en contrepartie de travaux d'aménagements et d'améliorations des structures existantes, ainsi que de constructions de nouveaux bâtiments et équipements d'accompagnements¹⁷.

Suite à ses visites en décembre 1932 et en avril 1933, Dr. Cellerier atteste qu'une nouvelle société, du nom de « Eaux Thermales de hammam Mélouane », est autorisée à exploiter rationnellement les eaux dudit établissement, en présence de médecins qualifiés, sous couvert d'un bail de location d'une durée de 50 ans¹⁸. À cet effet, la société fait appel à plusieurs spécialistes afin de jeter les bases d'un nouveau projet, visant à donner à cette station le statut d'une villégiature thermique de renommée mondiale. La composition chimique des eaux thermales de ces sources, qui sont chlorurées sodiques les plus fortes en Algérie, et qui se rapprochent beaucoup des eaux de Salins Moutiers et de Montecatini, a joué un rôle important dans la mise en valeur de l'établissement en question¹⁹. Dans le cadre de cet ambitieux projet, le professeur Savornin est chargé de réactualiser la carte géologique de la station thermique. À son tour M. Colot, ingénieur des mines, réalise le captage des sources thermales tout en installant les conduites menant aux établissements, ce qui permet au débit de l'eau de passer de 4 litres-seconde à 20 litres-seconde et à sa température de se stabiliser²⁰.

Voulant éviter toute interruption de fonctionnement dans l'établissement thermal, le concessionnaire entame d'abord les travaux de réhabilitation. Le professeur M. Marchetti restaure la piscine sacrée du marabout, dont la superficie a été quadruplée. Au cours de ces travaux de restauration et de captage, la source de la mariée ('Ayn al-'Arûssa) a été suivie jusqu'au griffon, permettant à son eau, riche en silice, sulfate de chaux et sulfate de magnésie, de se stabiliser à une température de 29°²¹. Une fois ces travaux de réhabilitation et de restauration achevés, le projet de réalisation de nouvelles infrastructures, comme le grand hôtel, la cité indigène et la cité de seconde classe, est lancé²². Le cahier des charges établi par les soins de la maison Haour-frères entrepreneurs, sous la direction de M. Rajon, ingénieur, et M. Ferrari, directeur des travaux, prévoit une seule construction regroupant l'établissement thermal et l'hôtel : l'hydrothérapie aurait occupé le rez-de-chaussée et l'hôtel, les étages. Vu que l'implantation de l'édifice n'admet en aucun cas la construction d'un bâtiment à deux étages, le choix est allé, au final, vers deux constructions indépendantes²³.

Le bâtiment thermal s'étend sur une longueur de 80 m. Il est couvert par de vastes terrasses panoramiques, aménagées en solarium qui donnent sur la belle vue des gorges d'al-Harrach. Un minaret haut d'environ 23 m les domine. Conçu comme château d'eau, ce dernier sert aussi d'élément de repère grâce à sa silhouette très élancée surplombant tout le voisinage, et à l'esthétique de son architecture.

¹⁵ F. Bedeil, 1934, p. 4.

¹⁶ J. B. P. Trolard, 1901, p. 36.

¹⁷ CNA, Alger, V. Cellerier, *op. cit.*, p. 6.

¹⁸ O. Cherif-Zahar, *op. cit.*, p. 40.

¹⁹ CNA, Alger, V. Cellerier, *op. cit.*, p. 85.

²⁰ J.E et D.H, 1934, p.15-16.

²¹ *Idem.*, p. 16.

²² F. Bedeil, *op. cit.*, p. 4.

²³ J.E et D.H, *op. cit.*, p. 18.

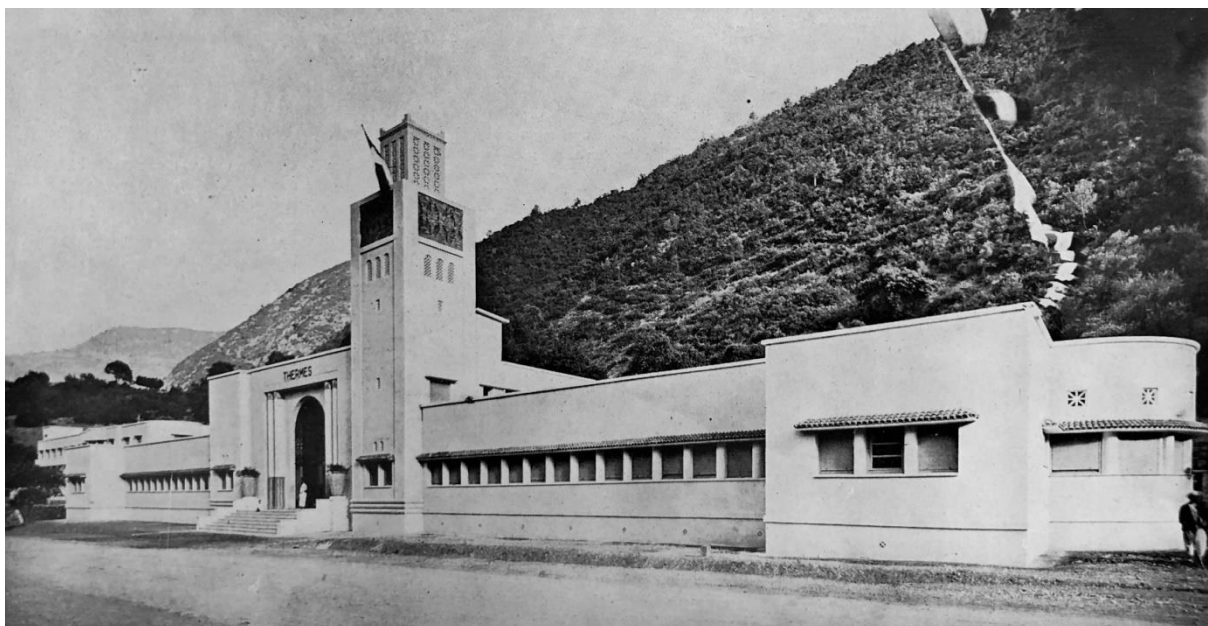


Fig. 5. Etablissement thermal et hôtel pour Européens à hammam Mélouane (Dessault, ANI, série n°750, 1935).

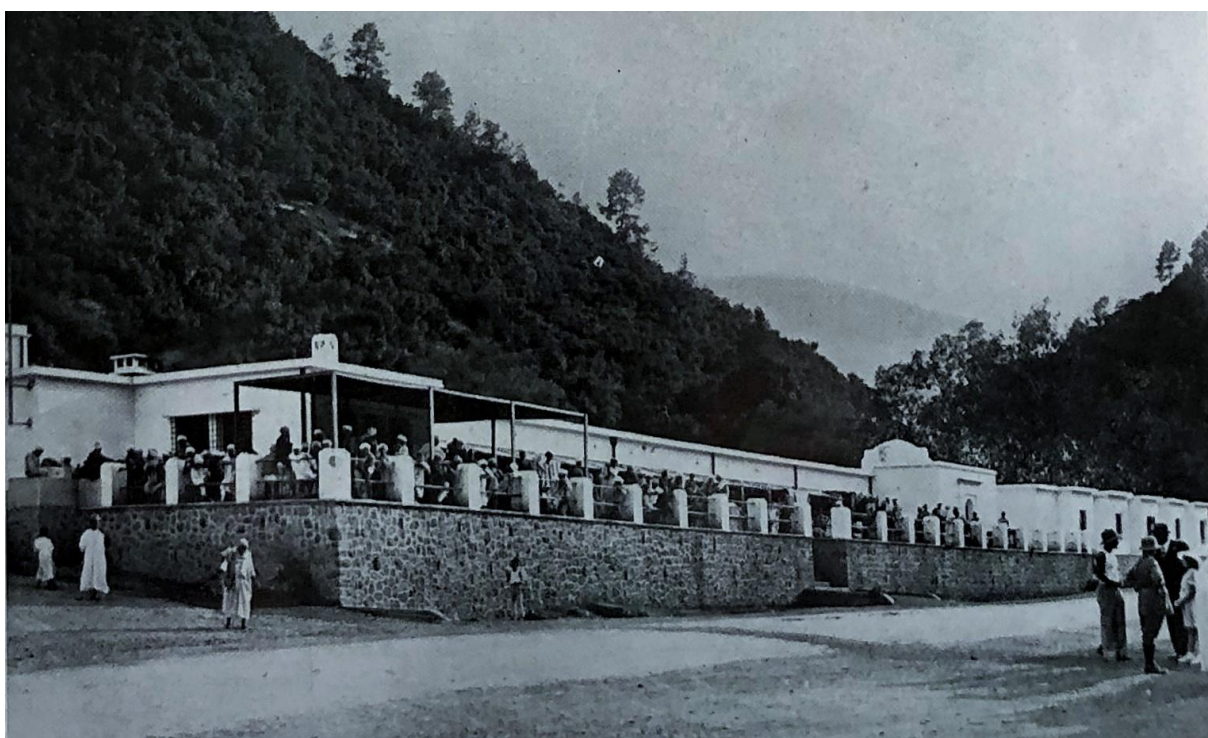


Fig. 6. Etablissement thermal et hôtel pour Autochtones à hammam Mélouane (Dessault, ANI, série n°750, 1935).

Les différents services sont répartis rationnellement : au centre, se trouve un hall commun, qui comprend une buvette alimentée par l'eau de source dite « de la mariée ». Quant aux deux ailes, l'une est réservée aux hommes et l'autre aux femmes. Sur tout le pourtour se trouvent deux piscines et une salle de douche à la lance.

Le médecin rattaché à l'établissement utilise différents moyens qu'exigent la thérapeutique moderne et l'héliothérapie, pour traiter les malades avec des eaux chaudes de la source de Sidi Slimane²⁴.

De nouvelles structures d'hébergement sont élevées en remplacement des baraquements et des gourbis insalubres, jadis implantés sur les lieux. Un hôtel d'une capacité de 30 lits est édifié sur deux niveaux, doté d'une façade principale de 77 m de longueur. Les touristes européens y trouvent tout le confort et le luxe pour passer un agréable séjour. Le second établissement, destiné aux populations locales, arbore une façade de 90 m de longueur. Il comprend 65 logements dotés d'une courette, en réponse aux exigences culturelles locales²⁵. À proximité des lieux de cure, se trouve une série de magasins de vente de souvenirs. Une mosquée occupe l'un des angles de ce petit marché, permettant aux baigneurs musulmans présents sur les lieux de se réunir pour leurs prières quotidiennes.

Le style architectural de l'établissement thermal de hammam Mélouane, inauguré en 1933 par le gouverneur général Carde, est de tradition méditerranéenne. L'ensemble présente, en effet, d'harmonieuses masses blanches aux larges ouvertures et ornées de tuiles vernissées.

Au vu de l'accroissement des touristes au niveau de cette station thermal, le Gouverneur Général procède, en 1934, à l'extension des bâtiments existants, et à la réalisation de nouvelles constructions, notamment un hôtel, des terrains de jeux et des courts de tennis²⁶.

3.2. Station thermale de hammam Bou Hanifia

La station thermale de hammam Bou Hanifia est située à 20 kilomètres de la ville de Mascara, dans l'Oranie, à proximité de la ligne ferroviaire Oran/Béchar. Considéré autrefois comme capitale thermale de l'Afrique du nord, hammam Bou Hanifia occupe, à une altitude de 230 m, un vaste plateau entouré de montagnes rocheuses ; ce qui lui donne un caractère assez pittoresque. Le toponyme de la station thermale renvoi au saint Sidi Bou Hanifia, qui, d'après la légende, a fait jaillir du rocher des sources miraculeuses afin de guérir son secrétaire souffrant de rhumatismes²⁷.

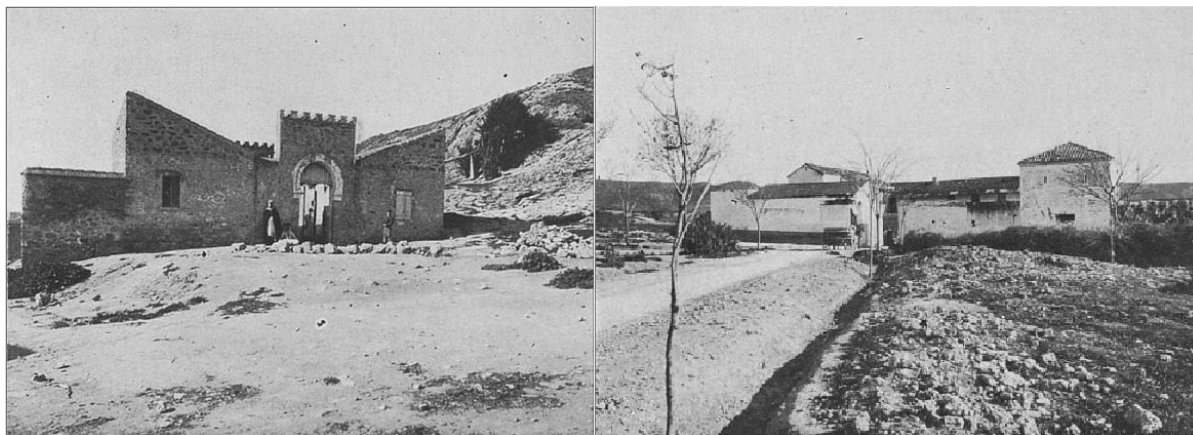


Fig. 7. Les établissements autochtone et européen à hammam Bou Hanifia (Hanriot, 1911).

Dans le voisinage de ce site thermal, six sources sourdent sur la rive droite de l'oued al-Hammam, caractérisées chacune par une température et un débit d'eau différents. Celles qui émergent du flanc de la colline alimentent les bains des autochtones, tandis que celles jaillissant

²⁴ F. Bedeil, *op. cit.*, p. 5.

²⁵ Anonyme, in *Annales africaines*, 1934, p. 352.

²⁶ F. Bedeil, *op. cit.*, p.5.

²⁷ L. Pernin, 1946, p. 5.

des plaines, sont destinées à l'établissement européen²⁸. Les Romains, connues pour l'intérêt qu'ils portent aux eaux minérales chaudes, ont découvert les sources d'eau de hammam Bou Hanifia et ont bâti dans sa proximité les thermes d'Aquae Sirenses²⁹. Les occupations successives de la région n'ont pas apporté d'améliorations à l'état de ces structures thermales antiques.

Aux premières années de la colonisation, seules des installations rudimentaires appartenant au bain turc, construit vraisemblablement vers 1700 par le bey Mohammed, subsistent encore auprès des vestiges romains³⁰. Dès 1854, le Génie militaire édifie deux établissements : le premier dénommé « Source d'eau du palmier » est affecté aux autochtones. C'est une véritable étuve qui abrite une grande piscine et deux autres plus petites, prenant à peine jour sur l'extérieur. L'eau de source, d'une température variant entre 43° et 46°, y arrive par un conduit, formé de deux planches fixées à angle droit, qui traverse la piscine à une hauteur d'environ 1,50 m. À ce même bâtiment thermal sont annexées deux chambres de repos toutes aussi délabrées et insalubres. Le second établissement, alimenté par des eaux thermales chaudes, dont la température atteint 66°, comprend deux piscines, deux baignoires et trois salles de repos. À quelques mètres de ces bâtiments coloniaux dédiés au thermalisme, se trouvent un café maure fréquentés par les populations locales et un caravansérail abritant treize chambres, strictement réservées aux Européens³¹.

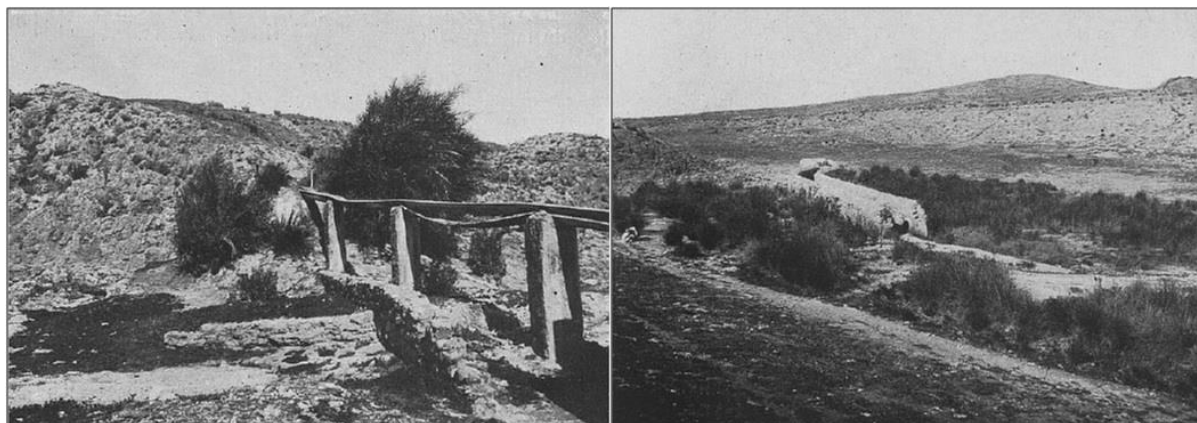


Fig. 8. Les sources d'eau thermique des palmiers et des Européens alimentant hammam Bou Hanifia (Hanriot, 1911).

Lors de sa visite à hammam Bou Hanifia, M. Hanriot a constaté l'état d'hygiène très insuffisant des lieux, marqué notamment par des piscines insalubres et par un nombre insuffisant de chambres permettant d'accueillir les curistes. Malgré toutes ces imperfections, la fréquentation de l'établissement thermal n'a pas cessé d'augmenter. Chaque année, quelques 18000 arabes et 3000 européens y viennent, en raison du climat de la région qui est tempéré et sec pendant toute la durée de l'hiver, mais surtout pour ses eaux connues mondialement par leur hyper thermalité et radioactivité³².

Ce n'est qu'en 1913 que la station thermale de Bou Hanifia entame un véritable essor. La commune mixte de Mascara a pris à son compte l'exploitation des eaux en contrepartie d'améliorations apportées aux édifices de soins. De nouvelles réalisations ont vu le jour à

²⁸ M. Hanriot, 1911, p. 321.

²⁹ CNA, Alger, Fonds : Santé publique (boîte 17^E1 n° 2613, fichier n°2, document 1), Babilee : 7 septembre 1927 ; L. Pernin, *op. cit.*, p. 3.

³⁰ *Idem.*, p. 2.

³¹ M. Hanriot, *op. cit.*, p. 322-324.

³² *Idem.*, p. 324.

proximité des sources d'eaux existantes, entre autres, la construction de l'hôtel des Bains, sous l'impulsion de l'administrateur Prunier, et l'agrandissement des Bains européens³³.

En 1931, l'administrateur Pillement ordonne l'agrandissement de l'hôtel et des bains de première classe. La concession de ces sources d'eau minérales est confiée à la société privée du nom de Compagnie fermière, pour une durée de 50 ans. À partir du 1^{er} février 1935, ladite société a pris en charge le développement de ces lieux, en réalisant de nouvelles constructions, mais aussi en renouvelant et en améliorant les établissements existants ; ce qui a permis de faire de Bou Hanifia une « hydro pôle », digne de la renommée de ses eaux³⁴.

Durant l'année 1938, sont inaugurés un nouvel établissement de soins et un hôtel, tous deux dotés de toutes les commodités nécessaires pour l'accueil des curistes. D'autres travaux ont été également engagés, notamment l'amélioration du niveau de captage des eaux, et ce dans le but de mettre ces lieux thermaux en concurrence avec les villes d'eaux françaises.

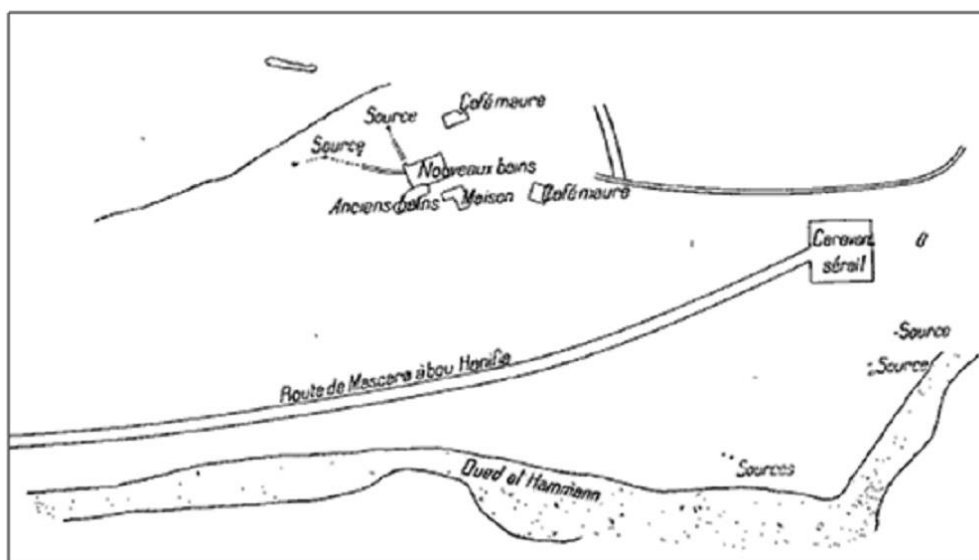


Fig. 9. Plan schématique de la station de hammam Bou Hanifia (Hanriot, 1911).



Fig. 10. Vue d'ensemble du projet d'établissement thermal et du grand-hôtel à hammam Bou Hanifia (Dapremont, s.d.).

³³ L. Pernin, *op. cit.*, p. 5.

³⁴ CNA, Alger, Fonds : Territoire du sud (boîte 5^E, n°734, fichier 1 : Sources thermales (1932-1947), document imprimé, n°1), V. Cellerier, 1932-1933.



De nombreux hôtels et villas meublées ont été mis à la disposition des baigneurs, soit plus de 350 chambres et petits appartements. Le Grand-Hôtel-des-Bains a été conçu suivant les directives du Professeur Piéry, qui a jugé à cette époque que l'établissement pouvait rivaliser du point de vue du confort, de l'organisation et de la technique avec les plus remarquables et plus modernes réalisations crénothérapiques. En décembre 1942, cette station thermale a été réquisitionnée et transformée en cité hospitalière par le service de santé des forces américaines. Après leur départ, en décembre 1943, elle a pu récupérer sa clientèle habituelle de plus en plus nombreuse en janvier 1944³⁵.

Lors de sa mission effectuée en 1948, le Pr. Polonovski juge que la station thermale de Bou Hanifia est unique dans son genre et peut être considérée comme un édifice de grande importance, car elle est équipée de toutes les commodités nécessaires. La valeur de ses eaux, très appréciée, est à la mesure de leur composition chimique et de leurs effets thérapeutiques. La présence d'un médecin thermal rattaché en continu à l'établissement, constitue un élément positif pour les baigneurs venus prendre leurs soins.

La station thermale de Bou Hanifia, au même titre que d'autres, en Algérie, pose d'après le Pr. Polonovski deux problèmes : le premier en rapport avec le manque d'eau potable dans la station, amenant à utiliser, après son refroidissement, celle de la source considérée fortement minéralisée. Le second problème concerne l'absence de dispositif correct pour l'évacuation des eaux usées. En raison de ces manquements, la station thermale demeure, sur le plan d'hygiène très peu performante, notamment face au paludisme persistant encore dans la région. Suite à ce constat négatif, Pr. Polonovski stipule que si des améliorations d'ordre hygiénique ne sont pas apportées, la station thermale risque de ne plus être compatible avec le classement en vigueur, et l'ouverture d'un casino considéré comme élément financier important pour l'extension de toute station semble compromise³⁶.

A partir de 1951, l'établissement thermal de Bou Hanifia entame une nouvelle fonction d'hôpital³⁷, de nombreux malades y viennent pour des soins médicaux remboursés par la caisse Algérienne mutuelle de prévoyance sociale des fonctionnaires. Ses installations permettent d'offrir toute forme de cures indiquées : cures de boissons, bains, douches, douches sous-marines, irrigations, cataplasmes de boues, mécano-thérapie,...etc. De tels traitements font l'objet d'un contrôle médical exercé par Dr. Pernin et Dr. Petittou. Ces dispositions d'ordre crénothérapique sont rehaussées par l'amélioration des conditions d'hébergement. À cet effet, de nouvelles installations hôtelières offrant les garanties d'hygiène et de confort ont été édifiées. Il en est de même pour les anciens locaux et les vieux mobiliers qui ont été rénovés³⁸.

Parmi les maladies traitées au niveau de hammam Bou Hanifia, figurent celles du rhumatisme chronique sous toutes ses formes (sauf tuberculeux), séquelles de traumatisme ostéo-articulaire, goutte, arthritisme, système nerveux périphérique, système nerveux central, dyspepsie nervo-motrice, vésicules irritables et douloureuses consécutives à infection gastro-intestinale, entéralgies des arthritiques, certaines maladies de la peau, cicatrises des vieilles plaies³⁹. Toutes ces dispositions contribuent à un développement inattendu du thermalisme social et de santé, en Algérie. On peut d'ores et déjà mettre en relief les résultats obtenus, dans cet ordre d'idées grâce au fonctionnement des hôpitaux thermaux créés par la direction de la santé publique aux hammams Bou-Hanifia, Meskoutine et Guergour.

³⁵ L. Pernin, *op. cit.*, p. 5.

³⁶ CNA, Alger, Fonds : santé publique (boîte : 17^E1, n°905, 1947-1960, fichier 1 : Organisation du thermalisme social en Algérie, Document 1), Polonovski M., Mars-Avril 1948.

³⁷ CNA, Alger, Fonds : santé publique, n°7128 SA/A, Fichier 3, Document 1 : 25 juin 1952.

³⁸ CNA, Alger, Fonds : santé publique, Boîte : 17^E1 n°2543 (1952-1954), Dossier 1, Document 1 : 1953.

³⁹ DSP, 1934, p. 149-150.

3.3. Station thermale de hammam N'Bails-Nador

Retracer l'histoire de l'établissement thermal de Hammam N'bails-Nador, situé à une vingtaine de kilomètres de Guelma, dans le Constantinois, permet de suivre les principales évolutions de la station et de mettre en lumière ses singularités.

Au cœur de ce bain thermal, se trouvent deux points d'émergence à partir desquelles sourdent des eaux salines et chlorurée sodiques, de température variant de 30° à 49°. La principale particularité des lieux réside dans l'existence de bains romains, attestée par la présence de vestiges. Il en est de même qu'en France, où nombre de stations, telles Nérès-les-Bains, Luxeuil-les-Bains, Bourbonne-les-Bains ou Aix-les-Bains, sont implantées à l'emplacement même des anciens thermes romains. Ce qui permet d'évaluer à 50% environ les stations actuelles qui conservent des vestiges de thermes romains⁴⁰.

À hammam N'bails-Nador, les sources thermales alimentent, en effet, dès l'époque romaine une piscine qui n'a pas cessé d'être utilisée dans son état primitif, jusqu'à l'arrivée des Français. L'administration coloniale engage très vite des travaux de consolidation, de reconstruction et de réaménagement des lieux, compte tenu de leur état de vétusté et d'insalubrité.

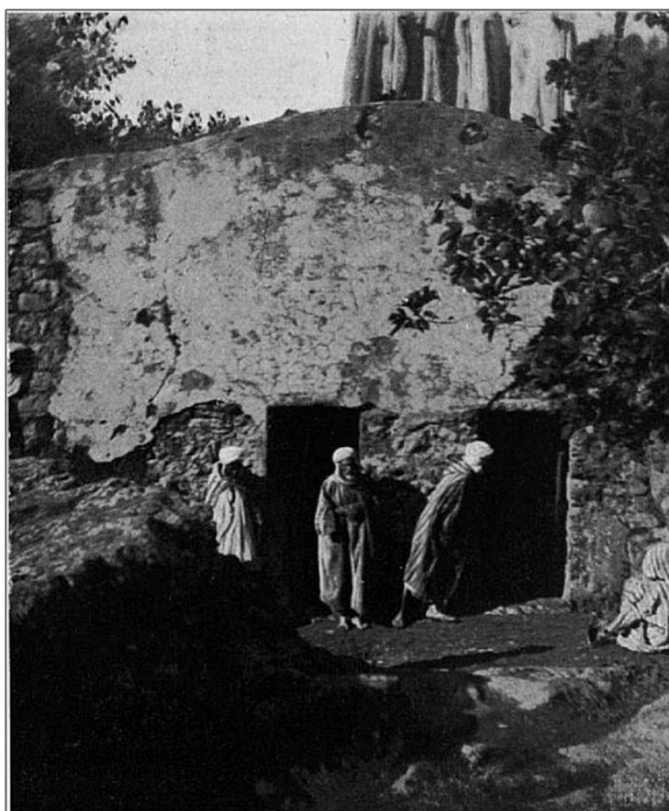


Fig. 11. Etat originel de Hammam N'bails Nador-Les thermes (Hanriot, 1911).

Au cours de ce premier chantier, deux piscines mitoyennes, d'une longueur de 10 m et d'une largeur de 3 m, chacune, ont été réalisées, en vue d'une utilisation séparée entre femmes et hommes. Chaque piscine est éclairée par des lucarnes de dimensions très modestes, de façon à ce que la température ambiante demeure toujours invariable, et la ventilation suffisante pour aérer la pièce abritant la piscine. D'après Hanriot, la température de cette eau de source avoisine les 42.8°, et l'air de la pièce abri enregistre jusqu'à 36.3°⁴¹.

⁴⁰ J. B. P. Trolard, 1901, p. 69 ; M.-R. Jazé-Charvolin, 2014, p. 5.

⁴¹ M. Hanriot, *op. cit.*, p. 228.



L'établissement thermal de hammam N'bails-Nador a connu auparavant une plus forte affluence de la part des populations locales bien plus que celles européennes, venues profiter des bienfaits de l'eau minérale, notamment pour soigner le rhumatisme. Il a fallu ériger de nouvelles structures d'hébergement pour que les colons puissent bénéficier eux aussi des effets réparateurs des eaux minérales dans des conditions d'hygiène irréprochables. Avec l'accroissement du nombre de curistes autochtones et européens, hammam N'bails-Nador n'arrive plus à faire face à une telle densité aussi bien en termes de capacité que de commodités intérieures, notamment au niveau de la pièce abritant la piscine, qui est très chaude et mal aérée, et où règne une température étouffante⁴².

Faisant suite à ce constat, la commune mixte de Guelma propose d'aménager la station thermale, en mettant les infrastructures en conformité avec les normes standards d'une véritable installation thermale moderne. Ce qui permet de prendre en charge une clientèle de plus en plus importante, en lui offrant diverses prestations de qualité et différents soins que procure la station, notamment pour soulager les formes chroniques du rhumatisme, les formes atoniques de la goutte, certaines affections utérines et péri-utérines et enfin l'anémie palustre.

Conclusion

L'Algérie riche en sources thermales est appelée à protéger son patrimoine de l'eau, à ce jour mal connu et menacé. La dimension patrimoniale du thermalisme s'affirme autant sur le plan de l'hygiénisme porteur de bienfaits très appréciés pour la santé, que par son expression architecturale remarquable héritée pour l'essentiel de la grande époque de la fin du XIX^e siècle. A travers les trois exemples étudiés, on a pu enregistrer non seulement leur fréquentation continue par les populations locales, mais aussi le grand intérêt que les premiers colons et les touristes européens vouent à ces sources minérales algériennes. Dès son arrivée en terre d'Algérie, l'armée coloniale a investi les vieilles piscines héritées des Romains, afin de soigner ses soldats malades et mal acclimatés. Avec la parution de nouvelles lois et réglementations sur le plan hygiéniste, beaucoup d'améliorations et de nouvelles constructions sont réalisées.

A travers cette démarche du renouveau thermal, adoptée par l'administration coloniale durant les XIX^e et XX^e siècles, le but recherché est celui de faire évoluer les villes d'eaux algériennes vers un thermalisme de santé et de bien-être, afin de permettre aux visiteurs de bénéficier des meilleures conditions d'accueil, de soins et de détente.

⁴² CNA, Alger, Fonds : Territoire du sud (boîte 5^E, n°734, fichier 1 : Sources thermales (1932-1947), document imprimé, n°1), V. Cellerier, 1932-1933.



Bibliographie

- Anonyme, 1934, L'industrie thermale en Algérie : La station hydrominérale d'Hammam-Mélouane (Rovigo) », in *Annales africaines*, série n° 20, Alger, p. 352.
- Anonyme, 1935, « Hammam Mélouane, station thermale algéroise », in *l'Afrique du Nord illustrée (ANI)*, série n°750, p. 2-4.
- Authier André et Duvernois Pierre, 1997, *Patrimoine et traditions du thermalisme*, Privat, Toulouse.
- Bedeil Fred, 1934, « Hammam Mélouane, station thermale algéroise », in *l'Afrique du Nord illustrée (ANI)*, série n°712, p. 4-5.
- Bertherand Émile-Louis, 1875, *Des Sources thermales et minérales de l'Algérie, au point de vue de l'emplacement des centres de population à créer*, V. Aillaud et C, Alger.
- Boufassa Sami, 2018, « Architecture des établissements thermaux en Algérie durant le XIX^e siècle », *Diacronie* [En ligne], n°33, 1 | 2018, document 4, mis en ligne le 29 mars 2018, consulté le 07 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/diacronie/7283> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/diacronie.7283>.
- Céroni Brigitte et Luneau Jean-François, 2000, « La Bourboule, Puy-de-Dôme : thermalisme et villégiature », in *Images du patrimoine*, n°201, Paris.
- Cherif-Zahar Omar, 1947, *Projet d'application de thermalisme social à Hammam-Mélouane*, Thèse de doctorat en médecine, Université d'Alger, Alger.
- Direction de la santé publique (DSP), 1934, *Stations Hydro-Minérales*, Notice n°7, Imprimeries « La typo-litho » et Jules Carbonel, Alger.
- Hanriot Maurice, 1911, *Les eaux minérales de l'Algérie*, éd. H. Dunod & E. Ptnat, Paris.
- J. E et D. H, 1934, « La Station hydro-minérale d'Hammam-Mélouane », in *revue Algeria*, n°21, p. 4-19.
- Jaltel Michel, 1983, *La Santé par les Eaux. 2000 ans de thermalisme*, l'Instant Durable, Clermont-Ferrand.
- Jazé-Charvolin Marie-Reine, 2014, « Les stations thermales : de l'abandon à la renaissance. Une brève histoire du thermalisme en France depuis l'Antiquité », *In Situ* [En ligne], 24 | 2014, mis en ligne le 11 août 2016, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/11123>.
- JENNINGS Éric, 2011, *À la cure les coloniaux ! Thermalisme, climatisme et colonisation française 1830-1962*, PUR, Rennes.
- Jérôme Penez, 2004, « Les réseaux d'investissement dans le thermalisme au XIX^e siècle en France », in *In Situ* [En ligne], 4 | 2004, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 27 mai 2020. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/1665> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.1665>.
- Pernin Louis, 1946, *La station thermale de Bou-Hanifia*, Imprimerie HEINTZ Frères, Oran.
- Poisson Jacques, 2004, « Le voyage aux eaux : une histoire de desserte ferroviaire des stations thermales », in *Revue d'histoire des chemins de fer*, n°31, p. 201-234.
- Thenoz Joseph, 1894, *Contribution à l'étude des eaux minérales et des principales stations thermales de l'Algérie*, Imprimerie centrale du Midi, Montpellier.
- Trolard Jean Baptiste Paulin, 1901, *Les eaux thermo minérales de l'Algérie*, imprimerie Algérienne, Alger.

Documents d'archives

CNA, Alger, Fonds : Santé publique (boîte 17^E1, n° 2613, fichier n°2, document 1), Babilee, 7 septembre 1927, *Etude sur les stations hydrominérales de l'Algérie*.



CNA, Alger, Fonds : santé publique (boîte : 17^E1, n°905, 1947-1960, fichier 1 : Organisation du thermalisme social en Algérie, Document 1), Polonovski M., Mars-Avril 1948, *Rapport sur les stations thermales de l'Algérie*.

CNA, Alger, Fonds : santé publique, (boîte : 17^E1, n° 7128 SA/A, fichier n°3, document 1, Commission consultative d'hydro climatologie Moline, 25 juin 1952, *Note pour Monsieur l'administrateur du service national des statistiques*.

CNA, Alger, Fonds : santé publique, Boîte : 17^E1, n°2543, 1952-1954, Dossier 1. Document 1, *Exposé de la situation générale de la santé publique en Algérie*, 1953.

CNA, Alger, Fonds : Territoire du sud (boîte 5^E, n°734, fichier 1 : Sources thermales (1932-1947), document imprimé, n°1), Cellerier V., 1932-1933, *L'utilisation actuelle des sources thermales algériennes par les indigènes*.

CNA, Alger, Fonds : territoire de sud, (boîte : 5^E, n°734, 1932-1947). Lettre à Mr le préfet d'Oran, 4^{ème} division, 8.10.1939, *sources thermales de B-H*.

CDHA, Aix en Provence, Archives Ibazizen, cote : 14 ARC 06, Dapremont Janine, *De l'utilisation des eaux thermales en Algérie*, s.d.